



**GDK** Schweizerische Konferenz der kantonalen Gesundheitsdirektorinnen und -direktoren  
**CDS** Confédération suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé  
**CDS** Conferenza svizzera delle direttrici e dei direttori cantonali della sanità



**labmed**  
schweiz suisse svizzera



**Schweizerische Union für Labormedizin**  
Union Suisse de Médecine de Laboratoire  
Unione Svizzera di Medicina di Laboratorio  
Swiss Union for Laboratory Medicine



**DIE SPITÄLER DER SCHWEIZ**  
LES HÔPITAUX DE SUISSE  
GLI OSPEDALI SVIZZERI



**FMH**  
FOEDERATIO MEDICORUM HELVETICORUM



**PATIENTEN  
SCHUTZ**

Communiqué de presse

## Révision impropre de la liste des analyses

**La révision prévue de la liste des analyses ne permet pas de réaliser des économies de coûts mais entraîne des dépenses supplémentaires d'environ 500 millions de CHF à 1,1 milliard de CHF. En plus, on risque d'assister à une dégradation des soins prodigués aux patients. Pour les personnes concernées, la proposition de l'OFSP n'est pas acceptable.**

Berne. Lors d'un congrès public, les Cantons, les organisations des patients, les organisations des médecins, les hôpitaux de Suisse et les associations de laboratoire rejettent catégoriquement la proposition de révision de la liste des analyses soumises par l'OFSP. Les intéressés critiquent, d'une part, la procédure formelle peu professionnelle de l'OFSP: la procédure de consultation insuffisante, l'absence de prise en compte des parties intéressées comme des experts qualifiés ainsi que les conséquences financières sous-estimées qu'entraîneraient cette révision sur le système de la santé et le reste de l'économie nationale.

### **Des prestations de laboratoire avec un effet de levier sur le système dans son ensemble**

D'autre part, l'OFSP a dû subir des critiques pour n'avoir qu'insuffisamment tenu compte du fait que les prestations de laboratoires constituent des prestations de base pour toutes les décisions cliniques. Selon des experts, 60% de toutes les décisions cliniques sont basées sur la médecine de laboratoire. La diminution des prestations de laboratoire et leur transfert sur le plan clinique reviennent à déplacer les coûts d'un segment où les frais diminuent vers un segment générateur de coûts.

L'effet de levier négatif se traduira de la manière suivante: la nouvelle liste des analyses obligerait les médecins de famille à recevoir leurs patients une seconde fois pour discuter des résultats de laboratoire et fixer la thérapie. En cas de doute, les médecins de famille enverront leurs patients à l'hôpital plus rapidement qu'auparavant. En outre, les patients qui exercent une activité professionnelle seront absents plus longtemps de leur poste de travail, générant ainsi des coûts devant être supportés par les employeurs. Dans les hôpitaux, les patients seront donc hospitalisés plus longtemps afin d'attendre les résultats de laboratoire.

## **Une révision avec des conséquences financières fatales dans les domaines ambulatoires et stationnaires**

Les conséquences financières que cette révision entraînera ne sont pas moins négatives:

le système de santé affiche des coûts totaux à hauteur de 52 milliards, dont 18 milliards de CHF sont à imputer aux traitements hospitaliers, et 16 milliards aux traitements ambulatoires.

Environ 20% des **traitements ambulatoires**, qui représentent 3,2 milliards des coûts totaux, font appel à des analyses de laboratoire. Des dépenses supplémentaires à hauteur de 10% produites dans ce segment entraîneraient une augmentation des coûts d'environ 320 millions de CHF qui devront être supportés en premier lieu, par les caisses-maladies. L'estimation à 10% des dépenses supplémentaire est très prudente. Un taux de 20 à 35% serait plus réaliste. Les coûts supplémentaires s'élèvent alors à environ 640 millions de CHF et pourraient atteindre 1,1 milliard de CHF.

Si l'on part du principe que, en raison de la nouvelle liste des analyses, des dépenses supplémentaires à hauteur de 1% sont causées sur le plan des traitements hospitaliers, il en résulte des frais supplémentaires de 200 millions de CHF que les Cantons et les caisses-maladies devront supporter à moitié environ. Cette estimation à 1% des dépenses supplémentaire est également très prudente. Un taux de 2 à 5 % serait plus réaliste. Les coûts supplémentaires s'élèvent alors à environ 400 millions de CHF et pourraient atteindre 1 milliard de CHF.

Dans ce contexte, il apparaît clairement que la modification prévue de la liste des analyses ne conduirait pas à réaliser des économies mais entraînerait bien au contraire d'énormes dépenses supplémentaires. Le DFI, en revanche, base ses calculs sur une nouvelle baisse des prix de 20 à 25%: une situation totalement irréaliste, comme nous venons de l'exposer.

### **Des laboratoires et des emplois de laboratoires appelés à disparaître**

La révision prévue de la liste des analyses obligerait un grand nombre d'hôpitaux et de médecins de famille à fermer leurs laboratoires. De plus en plus, des laboratoires privés externes se chargeraient des analyses. Ils limiteraient leurs prestations aux jours ouvrés, aux horaires de bureau habituels et aux analyses rentables.

La CDS et les associations de prestataires prônent une révision de la liste des analyses. Celle-ci devrait toutefois trouver son fondement sur des piliers solides en termes de gestion qui tiennent compte de la qualité des soins médicaux de base. Par conséquent, les intéressés demandent à la Confédération de renoncer à cette révision qui manque de maturité et de remanier le projet.

### **Renseignements:**

Membre du conseil d'Etat, Dr. Markus Dürr, membre du comité directeur de la CDS  
Directeur de la santé publique, Canton de Lucerne 041 228 60 81

Prof. Dr. med. Andreas R. Huber,  
Président de l'Union Suisse de la Médecine de Laboratoire (USML),  
Médecin chef, hôpital cantonal Aarau AG 062 838 53 02

Dr. Ernst Gähler, vice-président FMH,  
Directeur du département Tarifs et Contrats  
Médecin généraliste, FMH, Herisau 031 359 11 50

Présidente de la fondation OPS, Margit Kessler 044 252 54 22

H+ Hôpitaux de Suisse, Dr. B. Wegmüller 031 335 11 00